



ACADÉMIE DE GUYANE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Cayenne, le 1^{er} octobre 2021

L'Inspectrice de l'Éducation Nationale Enseignement
général : Anglais-Lettres

À Mesdames et Messieurs les professeurs de langues
vivantes étrangères pour la voie professionnelle

s/c de Mesdames, Messieurs les Proviseurs des Lycées
Professionnels publics et privés sous contrat, de
Mesdames, Messieurs les Directeurs du GRETA, de
SEGPA, des Chambres Consulaire et des Métiers

Rectorat

Inspection du 2nd degré

Dossier suivi par

Myriam RAGOO-RIMBAUD

IEN ET-EG Lettres-Anglais

myriam.ragoo@ac-guyane.fr

Secrétariat

Téléphone

0594 27 22 31

Réf. :

Route de Baduel

BP 6011

97306 Cayenne Cedex

Objet : Lettre de rentrée 2021 LVE pour la voie professionnelle

Chères et chers collègues,

En tant qu'inspectrice de l'Éducation nationale chargée des Lettres-Anglais, cette lettre est l'occasion pour moi de souhaiter la bienvenue aux professeurs nouvellement affectés dans l'académie ainsi qu'aux professeurs contractuels qui font leur entrée dans le métier. Je sais que je peux compter sur la bienveillance des collègues plus aguerris pour leur réserver le meilleur accueil.

Je remercie également tous les collègues qui accueilleront en immersion dans leurs cours des enseignants de collègues qui ont suivi les formations à l'orientation mises en oeuvre par madame Sabine AINOUX, l'IEN Information et Orientation dans l'académie.

J'aurai plaisir à vous accompagner dans l'exercice de vos fonctions, avec un objectif commun ; celui de favoriser la réussite de tous nos élèves.

Cette rentrée, en plein aboutissement de la mise en oeuvre de la Transformation de la Voie Professionnelle avec de nouvelles épreuves de langues en classes de terminales, est marquée par un contexte sanitaire et social difficile. En dépit de ces défis, je vous souhaite de maintenir votre passion pour la transmission du savoir linguistique et culturel, de trouver l'énergie qui vous aidera à faire grandir les jeunes qui vous sont confiés, en connaissance, compétence et assurance face à leur avenir professionnel, notamment par la transmission des valeurs républicaines, pour en faire les citoyens de demain.

Je poursuis cette année mon engagement au sein de notre académie à un autre niveau de compétences et de responsabilités, accompagnée d'une équipe composée de trois chargés de mission que je remercie d'avance, car je sais pouvoir compter sur leur soutien indéfectible.

Les chargés de mission :

Shannon LEBON : Suivi pédagogique des enseignants contractuels, vacataires ou en adaption pour l'Est guyanais, Accompagnement des équipes de langues vivantes dans la mise en oeuvre des projets dans le cadre des nouveaux programmes et des nouvelles modalités en lycée professionnel, Suivi des évaluations

Rachelle BOWERS : Accompagnement des enseignants de DNL au développement, au suivi, à l'accompagnement des sections européennes Anglais en LP, Suivi de l'évaluation en Terminale professionnelle (Certification de Cambridge) et de l'option mobilité en terminale

Baptiste LARCHER avec une double mission :

- *Suivi pédagogique des enseignants contractuels, vacataires ou en adaption pour l'Ouest guyanais, Accompagnement des enseignants inscrits au CAPLP, Coordination de la formation (organisation des actions de formation initiale et continue du plan académique de formation, FIL, Magistère) Et IAN (le rédacteur du site : [Anglais en LP Académie de la Guyane \(ac-guyane.fr\)](http://Anglais.en.LP.Academie.de.la.Guyane.ac-guyane.fr)),*
- *Participation au déploiement d'outils collaboratifs : espace TRIBU, Magistère, outils*

d'élaboration et de partage de documents collectifs, veille informationnelle et rédaction d'articles pour le site disciplinaire y compris dans le domaine de la formation et aide à la publication de documents institutionnels.

Le Groupe de Recherches pour la Formation: ce groupe autour de **l'hybridation des ressources** est à construire. Si vous souhaitez y collaborer, je vous invite à m'en informer par mail.

Bilan de l'année écoulée et projections :

Je salue le travail effectué par l'équipe qui m'a précédée, ainsi que la mise en œuvre du site disciplinaire académique.

Je vous adresse mes sincères félicitations pour votre investissement et la qualité du travail fourni auprès de vos élèves. La crise sanitaire vous a amenés à faire preuve de résilience, à développer de nouvelles compétences. Vous avez mené vos élèves, pour la majorité, sur la chemin de la réussite.

Je salue l'engagement de tous les enseignants, titulaires et contractuels pour leur investissement et la réactivité dont vous avez fait preuve pendant les examens, ce qui a permis le déroulement des épreuves dans des conditions optimales.

Mon objectif :

Vous accompagner dans le domaine pédagogique, mais aussi en matière de montage de projets divers, d'ouverture européenne et internationale.

Ainsi, nous pourrons ensemble avancer dans un esprit de reconnaissance et de respect réciproques. Je suis convaincue que le travail collaboratif est le levier par lequel nous pourrons continuer à évoluer de manière efficace et sereine afin de donner davantage de visibilité à notre discipline. L'accompagnement professionnel et bienveillant de nos élèves doit rester au cœur de notre mission.

Le Contrôle Continu s'avère désormais être l'élément incontournable de l'évaluation de la progression des élèves dans l'acquisition des compétences langagières.

Cette année scolaire s'inscrit dans la continuité de la mise en œuvre du nouveau référentiel de langues vivantes en CAP (**Bulletin officiel n° 5 du 11 avril 2019**) et Baccalauréat professionnel. L'année scolaire 2020-2021 a été l'année inaugurale des épreuves renouvelées de CAP (**Bulletin Officiel n°35 du 26 septembre 2019**). Cette année voit la mise en place de nouvelles modalités certificatives en baccalauréat professionnel (**Bulletin Officiel n° 30 du 23 juillet 2020**).

De nouvelles modalités d'évaluation :

Les nouvelles épreuves de langues vivantes pour la classe préparant au Certificat d'Aptitude Professionnelle ont été mises en place lors de la session 2021.

Pour le baccalauréat professionnel, les épreuves, à consulter sur le Bulletin Officiel n° 30 du 23 juillet 2020, seront mises en place à la session 2022.

En effet, à l'instar du CAP21, le BCP22 verra de profonds changements : nous aurons à accompagner les élèves à parfaire leurs acquisitions dans les 5 compétences langagières qui devront être évaluées en CCF pour les épreuves obligatoires (LVA et LVB). L'épreuve facultative demeure une épreuve orale.

Veillez à prendre connaissance de la nouvelle grille d'évaluation de l'épreuve de LV en Bac Pro, elle sera mise en ligne sur le site académique.

Des sujets zéro sont prévus et la formation sera assurée selon les modalités qui vous seront très prochainement transmises. Vous pouvez suivre l'évolution de la mise en œuvre de l'épreuve sur : [Sujets zéro pour le baccalauréat professionnel 2022/ éducol/ Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports-Direction générale de l'enseignement scolaire \(education.fr\)](#)

Une nouvelle organisation est dès maintenant nécessaire. En effet, l'épreuve obligatoire passe d'une durée de 15 mn à une durée de 1H15 au cours de laquelle le candidat sera évalué à partir d'une situation nécessitant de l'écoute et de l'écrit. Les conditions matérielles

et le planning de passation doivent être anticipés avec l'équipe de direction pour que l'information soit portée à la connaissance de l'équipe pédagogique dans son ensemble. Des demi-journées d'information sur les nouvelles modalités de formation à l'examen du baccalauréat professionnel sont à l'étude.

Dès cette rentrée 2021, je vous invite instamment, à procéder à une rapide vérification du positionnement des élèves sur l'échelle des niveaux du CERCL dans les diverses activités langagières. Il est essentiel que les élèves soient partie prenante de ce positionnement. Plutôt que de les soumettre à des batteries de tests, qui, vous en conviendrez, risquent de s'avérer décourageants et, par conséquent, contre productifs. Il semble opportun de les inviter à faire eux-mêmes le point sur les activités langagières et les tâches d'expression et de communication dans lesquelles ils se sentent le plus/le moins à l'aise. En installant ou en réactivant dans des délais relativement courts, la culture du positionnement. Je suis convaincue que vous aiderez vos élèves à prendre conscience, compétence par compétence, de leur profil linguistique et du niveau du CECRL auquel ils se situent.

Éduscol, propose des fiches qui pourront peut-être vous guider dans l'élaboration du profil linguistique de vos élèves.

Ayons bien à l'esprit qu'il est essentiel d'éviter le décrochage de nos élèves. Régularité dans le travail, persévérance dans l'effort, bienveillance, encouragement, valorisation individuelle tout autant que collective sont les éléments clés de notre réussite à tous.

Les pratiques en distanciel, imposées par la nécessité de la continuité pédagogique, ont bouleversé les habitudes, créé des sentiments d'inconfort voire de malaise. Consciente de ces difficultés, il est toutefois apparu que les pratiques se sont enrichies de nouveaux usages, permettant à une grande majorité d'élèves de continuer à s'engager dans leurs apprentissages hors de la classe. L'expérience du confinement pose la question du « travail à la maison ». L'inconfort d'une telle situation prouve que rien ne remplace le présentiel.

Les conduites à tenir liées à la COVID doivent être scrupuleusement respectées. Je vous invite à recourir aux usages numériques. Les compétences numériques, transversales à toutes les disciplines sont au cœur de la transformation des métiers qu'exerceront nos élèves à l'issue de leur parcours de formation.

Je vous invite à consulter régulièrement le site disciplinaire académique et à rendre plus visible vos travaux en l'alimentant de vos pratiques pédagogiques afin qu'il soit votre outil pédagogique de référence, de mutualisation et de partage.

Je remercie notre Référent Académique au Numérique, Monsieur Baptiste LARCHER. Vous pouvez le solliciter pour tout besoin en matière de : continuité pédagogique par le biais du numérique, partage d'expériences, de projets et d'informations à relayer en académie. Nous restons dans l'attente de toutes vos propositions de projets relatifs à l'hybridation de vos contenus pédagogiques à mutualiser lors des formations ou à intégrer à notre site disciplinaire.

Vous accompagner au plus près de vos besoins, est un des axes forts de mon engagement à vos côtés. J'ai à cœur votre évolution professionnelle qui est un facteur de motivation et d'épanouissement. Je veux l'encourager et je reste donc bien évidemment à votre écoute.

Les modalités des rendez-vous de carrière **P.P.C.R.** vous sont maintenant familières. Je tiens néanmoins à vous sensibiliser à l'importance de renseigner régulièrement votre parcours professionnel sur **i-Prof** dans le but de faciliter la constitution du document de référence pour l'entretien. J'invite les collègues concernés par le rendez-vous de carrière à m'envoyer, en amont, leur document de référence, ainsi que tout document qu'ils jugeront opportun et qui témoigne de leur pratique et de leur implication.

La formation :

La formation des enseignants tant initiale que continue est un élément central de la refondation de l'École de la République. La formation continue porte sur les dispositifs transversaux de la voie professionnelle. À ce titre, certains d'entre-vous ont été désignés pour participer à des formations, sachant que vos compétences et votre expertise vous permettront de transposer ces nouveaux acquis, à notre champ disciplinaire, notamment

dans le domaine de la culture. Nous devons garder à l'esprit la bivalence et réfléchir à tous les moyens de la faire vivre au sein des classes.

Outre le Plan Académique de Formation, des Formations à Initiatives Locales (FIL) seront proposées :

- *E.twinning pour renforcer l'approche actionnelle*
- *La différenciation en LV pour inclure tous les élèves par le numérique*
- *Le continuum Bac+3 ; poursuivre en BTS ou s'insérer. La place de la LV dans le module de terminale.*
- *Pour les SEGPA : Enseigner l'anglais en SEGPA*

Nous accueillons les collègues hispanistes au sein de nos formations académiques, aussi le travail en interlangue est vivement encouragé.

Le contexte sanitaire régional et international ne nous autorise pas encore un assouplissement des mesures permettant les programmes d'échanges internationaux. Ainsi, afin de maintenir une politique d'ouverture européenne et internationale, je vous invite à développer cette année encore davantage les mobilités virtuelles et hybrides, offrant aux élèves la possibilité de suivre des enseignements à distance, assortis d'une mobilité physique à l'étranger à une date ultérieure, dès que la situation le permettra. De nombreux dispositifs de partenariat en distanciel existent pour accompagner les projets européens (eTwinning, tele-Tandem, Schools Online, European SchoolNet, etc.) et dans le monde entier (E-Pals, etc.)

De plus, du 1^{er} janvier au 30 juin 2022, la France exercera la Présidence du Conseil de l'Union européenne. Le Ministre de l'Éducation nationale de la Jeunesse et des Sports a décidé de faire de l'année scolaire 2021-2022 une année scolaire aux couleurs de l'Europe. Je vous encourage à sensibiliser nos élèves aux valeurs et aux enjeux de l'Europe, voyant en eux, les citoyens européens de demain.

La DAREIC demeure l'interlocuteur privilégié pour mobiliser, accompagner et former les équipes à l'ouverture européenne et internationale de vos établissements et pour ceux et celles qui souhaiteraient s'engager dans des programmes de mobilité virtuelles ou réelles, élèves ou enseignants. La DAREIC est l'instance académique de référence pour toute procédure de sortie du territoire. Enfin, tout projet pourra être également accompagné par Rachelle BOWERS, chargée de mission à la mobilité et à l'accompagnement des enseignants pour la D.N.L et les sections européennes.

Des stages d'été à l'étranger sont organisés comme chaque année par France Education International anciennement C.I.E.P, les inscriptions et programmes sont accessibles sur <https://www.france-education-international.fr>.

Quelques dates à souligner :

- La journée de l'EUROPE : 9/05/2022
- La semaine des langues vivantes : mai 2022

J'espère sincèrement que votre rentrée s'est bien déroulée en dépit du contexte sanitaire. Je vous remercie d'avoir fait preuve d'adaptabilité face aux mesures qui ont été prises pour gérer au mieux cette situation.

Sachez que vous pouvez me solliciter sans passer par la voie hiérarchique. J'aurai plaisir à vous rencontrer tous, dès le mois de novembre 2021.

Vous pouvez compter sur ma présence à vos côtés et sur mon soutien, afin de vous accompagner au mieux dans l'exercice de vos missions.

Pour les courriels adressés à l'inspection, je vous recommande d'utiliser exclusivement votre messagerie académique : prenom.nom@ac-guyane.fr.

Belle année scolaire à toutes et à tous et prenez bien soin de vous !

Myriam RAGOO-RIMBAUD
IEN ET-EG/Anglais-Lettres



QUELQUES RAPPELS :

Langues vivantes, programmes et évaluation

BO N° 5 du 11 avril 2019 (référentiel et programmes de LVE)

BO N° 35 du 26 septembre 2019

BO N° 30 du 23 juillet 2020

Annexe IV – Grille nationale d'évaluation de l'épreuve obligatoire de langue vivante au baccalauréat professionnel - LVA

Annexe V – Grille nationale d'évaluation de l'épreuve obligatoire de langue vivante au baccalauréat professionnel – LVB

Annexe VIII – Grille nationale d'évaluation de l'épreuve facultative de langue vivante au baccalauréat professionnel

dareic@ac-guyane.fr

téléphone : 0594272095

L'organigramme du Rectorat de la Guyane :

<http://www.ac-guyane.fr/cid131846/organigramme.html>.

Éduscol